



Département du Var
Commune de Plan de la Tour

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce 5.1.1

Systeme d'élimination des déchets

P.L.U approuvé le 20 Décembre 2007

Modification n°1 du P.L.U approuvée le 27/02/2014

Révision générale prescrite par DCM le 20 avril 2017 modifiant la DCM du 17 juin 2015

Projet arrêté le

Projet approuvé le

Systeme d'elimination des dechets

Les dechets relèvent de la compétence de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez qui assure la collecte, le traitement et la valorisation des dechets ménagers.

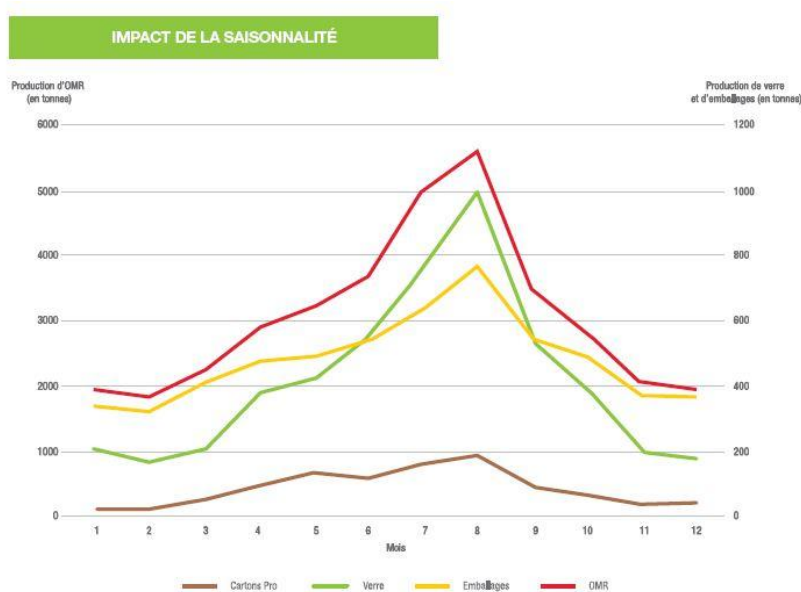
Sur la commune, les dechets ménagers résiduels sont collectés et ensuite sont acheminés vers l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) du Balançon au Cannet-des-Maures située à 23 km ou bien vers l'ISDND de Pierrefeu-du-Var.

Le **tri des dechets** sur la commune se fait à deux niveaux :

- au travers de la mise à disposition de bacs jaune pour les emballages en points de regroupement. Une fois collectés, ces dechets issus du tri sont acheminés vers le centre de tri du Muy avant d'être dispatchés vers les entreprises de recyclage spécifique.
- au travers d'une déchetterie. Elle assure le recyclage ou la valorisation des encombrants, des gravats, des végétaux, du bois, des papiers/cartons, des ferrailles, des batteries et des dechets dangereux. Une déchetterie est présente sur la commune du Plan-de-la-Tour, le long de la D74.

En 2017, 1774 tonnes de dechets ménagers et assimilés (DMA) ont été collectés sur Le Plan-de-la-Tour, représentant 4% des dechets ménagers et assimilés du territoire communautaire. Parmi ces dechets, 448 tonnes ont été recyclés soit un effort de tri de 25%, soit un taux légèrement supérieur à celui de la communauté de communes (23%). L'effort de tri sur la commune ne cesse d'augmenter, il était de 18,5% en 2014, puis 22% en 2016 et les ordures ménagères résiduelles diminuent aussi chaque année.

Le nombre d'habitants est très variable sur la commune en raison de la saison touristique et de ce fait la production des dechets aussi.



Impact de la saisonnalité sur la production d'ordures ménagères résiduelles sur le territoire de la CC du Golfe de Saint-Tropez (source : Rapport annuel des déchets, 2017)

La collecte des déchets s'est adaptée à ces temps estivaux en augmentant la fréquence de collecte en été à raison de 7 passages par semaine en centre-ville pour les OMR contre 4 en hiver. Tout comme la collecte du verre issue du tri, la fréquence passe à 2 fois par semaine en été contre 1 fois en hiver.

Le nombre d'ordures ménagères résiduelles par habitant sur la commune est estimé à 486,5 kg/hab en 2017, celui des emballages s'élève à 99 kg/hab et celui du verre à 61,8 kg/an (source : Rapport annuel des déchets, année 2017). Ces chiffres sont dopés par la fréquentation touristique, puisque la population INSEE ne prend pas en compte les touristes. Ces chiffres ne peuvent être confrontés aux objectifs fixés dans le Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (approuvé en juillet 2017) définis à l'horizon 2021 et 2027.

Ratio par habitant	2012	2015	2021	2027	Evolution 2012/2027
OM	470 kg/hab	439 kg/hab	396 kg/hab	357 kg/hab	-24%
FFOM	0 kg/hab	0 kg/hab	0 kg/hab	0 kg/hab	
Collectes sélectives	70 kg/hab	75 kg/hab	88 kg/hab	105 kg/hab	51%
Verre	27 kg/hab	29 kg/hab	36 kg/hab	44 kg/hab	68%
papiers cartons	31 kg/hab	33 kg/hab	34 kg/hab	35 kg/hab	13%
emballages	12 kg/hab	13 kg/hab	18 kg/hab	25 kg/hab	111%
OMA	540 kg/hab	514 kg/hab	484 kg/hab	462 kg/hab	-14%
Déchèterie	258 kg/hab	268 kg/hab	268 kg/hab	269 kg/hab	4%
métaux et ferrailles	8 kg/hab	9 kg/hab	9 kg/hab	9 kg/hab	4%
encombrants	86 kg/hab	89 kg/hab	81 kg/hab	74 kg/hab	-15%
papiers cartons	4 kg/hab	5 kg/hab	5 kg/hab	5 kg/hab	18%
Bois	18 kg/hab	19 kg/hab	20 kg/hab	21 kg/hab	18%
végétaux	77 kg/hab	80 kg/hab	83 kg/hab	85 kg/hab	11%
gravats	57 kg/hab	60 kg/hab	64 kg/hab	68 kg/hab	18%
Verre	3 kg/hab	3 kg/hab	3 kg/hab	3 kg/hab	18%
Textile	1 kg/hab	1 kg/hab	1 kg/hab	1 kg/hab	4%
autre	3 kg/hab	3 kg/hab	3 kg/hab	3 kg/hab	4%
Ratio DMA global	797 kg/hab	782 kg/hab	752 kg/hab	732 kg/hab	-8,2%

Objectifs fixés par habitant par le Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux

L'effort de tri et de réduction des déchets à la source reste à poursuivre sur la commune.